



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL DE MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
21-29 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 94 038 CRÉTEIL CEDEX

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à l'établissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles et contre les perturbations électromagnétiques pour le centre radioélectrique de l'aéroport d'Orly, sur le territoire des communes d'Ablon-sur-Seine (94), Chevilly-Larue (94), Choisy-le-Roi (94), Fresnes (94), Orly (94), Rungis (94), Thiais (94), Villeneuve-le-Roi (94), Villeneuve-Saint-Georges (94), Vitry-sur-Seine (94), Athis-Mons (91), Chilly-Mazarin (91), Crosne (91), Draveil (91), Juvisy-sur-Orge (91), Montgeron (91), Morangis (91), Paray-Vieille-Poste (91), Savigny-sur-Orge (91), Vigneux-sur-Seine (91), Wissous (91) et Antony (92)

L'arrêté interpréfectoral n°2025/01502 du 17/04/2025 prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'instauration de servitudes radioélectriques contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques pour le centre radioélectrique de l'aéroport d'Orly sur le territoire de plusieurs communes des départements du Val-de-Marne, de l'Essonne et des Hauts-de-Seine.

Cette enquête se déroulera **du lundi 12 mai au vendredi 6 juin 2025 à 18h00**, soit 26 jours consécutifs, sur les communes d'Ablon-sur-Seine (94), Chevilly-Larue (94), Choisy-le-Roi (94), Fresnes (94), Orly (94), Rungis (94), Thiais (94), Villeneuve-le-Roi (94), Villeneuve-Saint-Georges (94), Vitry-sur-Seine (94), Athis-Mons (91), Chilly-Mazarin (91), Crosne (91), Draveil (91), Juvisy-sur-Orge (91), Montgeron (91), Morangis (91), Paray-Vieille-Poste (91), Savigny-sur-Orge (91), Vigneux-sur-Seine (91), Wissous (91) et Antony (92). Elle sera conduite par la commission d'enquête présidée par M. Manuel GUILLAMO, général du ministère des armées en retraite et composée des membres suivants : M. Claude POUHEY, ingénieur général des télécoms en retraite, Mme Aïcha HAMMOU, responsable des ressources humaines en retraite et Mme Sylvie COMBEAU, assistante sociale en retraite, membre suppléant.

Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture du Val-de-Marne – 21-29 avenue du Général de Gaulle 94 038 Créteil.

Pendant toute la durée de l'enquête, des informations peuvent être demandées au maître d'ouvrage, Direction Générale de l'aviation civile (DGAC) Monsieur Bertrand SINIGAGLIA 1 rue du Docteur Maurice Grynfolgel 31035 Toulouse cedex dsna-dti-frs-servitudes-psr-bf@aviation-civile.gouv.fr. Un dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, préalablement ouvert, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés dans chaque mairie des communes susmentionnées (hormis les communes de Chevilly-Larue, Villeneuve-Saint-Georges, Vitry-sur-Seine, Crosne, Draveil, Montgeron, Vigneux-sur-Seine) et mis à disposition du public pendant la durée de l'enquête publique, aux jours et horaires habituels d'ouverture des bureaux au public.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences suivantes :

PARAY-VIEILLE-POSTE (emplacement du centre radioélectrique)

Lundi 12 mai 2025 de 09h00 à 12h00
Vendredi 6 juin 2025 de 14h00 à 17h00

CHILLY-MAZARIN

Mardi 13 mai 2025 de 09h00 à 12h00
Samedi 31 mai 2025 de 09h00 à 12h00

ANTONY

Jeudi 15 mai 2025 de 14h00 à 17h00

ABLON-SUR-SEINE

Lundi 19 mai 2025 de 14h00 à 17h00

VILLENEUVE-LE-ROI

Mercredi 21 mai 2025 de 9h00 à 12h00
Mercredi 4 juin 2025 de 14h00 à 17h00

ATHIS-MONS

Mardi 13 mai 2025 de 14h00 à 17h00
Lundi 2 juin 2025 de 09h00 à 12h00

MORANGIS

Mercredi 14 mai 2025 de 9h00 à 12h00
Jeudi 5 juin 2025 de 14h00 à 17h00

SAVIGNY-SUR-ORGE

Vendredi 16 mai 2025 de 9h00 à 12h00

CHOISY-LE-ROI

Mercredi 21 mai 2025 de 9h00 à 12h00
Vendredi 30 mai 2025 de 14h00 à 17h00

FRESNES

Vendredi 23 mai 2025 de 14h00 à 17h00

JUVISY-SUR-ORGE

Mardi 3 juin 2025 de 14h00 à 17h00

WISSOUS

Vendredi 16 mai 2025 de 9h00 à 12h00
Lundi 2 juin 2025 de 14h00 à 17h00

ORLY

Lundi 19 mai 2025 de 9h00 à 12h00
Vendredi 6 juin 2025 de 14h00 à 17h00

RUNGIS

Lundi 12 mai 2025 de 14h00 à 17h00
Mercredi 4 juin 2025 de 14h00 à 17h00

THIAIS

Jeudi 5 juin 2025 de 14h00 à 17h00

Le dossier d'enquête et le registre seront également mis à disposition du public dans les préfectures suivantes :

• **Préfecture du Val-de-Marne (siège de l'enquête)**

DCPPAT/BEPUP (3ème étage) 21/29 avenue du Général de Gaulle 94000 CRÉTEIL uniquement sur rendez-vous via le courriel : pref-environnement@val-de-marne.gouv.fr du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

• **Préfecture de l'Essonne**

DCPPAT/BUPPE Cité administrative Boulevard de France-Georges Pompidou 91010 EVRY-COURCOURONNES CEDEX uniquement sur rendez-vous via le courriel : pref-buppe@essonne.gouv.fr ou par téléphone au 01 69 91 92 95 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

• **Préfecture de Hauts-de-Seine**

Direction de la citoyenneté et de la légalité Bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques 167 avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX uniquement sur rendez-vous via le courriel : pref-environnement@hauts-de-seine.gouv.fr ou par téléphone au 01 40 97 23 37 du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête dématérialisé constitué notamment de deux mémoires, deux plans et d'une plaquette explicative et formuler ses observations à distance :

• via le formulaire en ligne accessible à la même adresse de consultation du dossier en ligne <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/enquete-publique-servitude-radio-orly> (ouvert jusqu'à 18h le dernier jour d'enquête)

• par voie électronique :

pref-environnement@val-de-marne.gouv.fr

• par correspondance au siège de l'enquête (préfecture du Val-de-Marne DCPPAT/BEPUP 21/29 avenue du Général de Gaulle 94000 CRÉTEIL) à Monsieur le président de la commission d'enquête du projet d'instauration de servitudes radioélectriques pour le centre radioélectrique de l'aéroport d'Orly.

À l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête transmettra le dossier, accompagné de ses conclusions et de ses avis motivés, au préfet du Val-de-Marne. Ce rapport sera tenu à la disposition du public en ligne et aux lieux d'enquête précités pendant une durée de un an.

En fin de procédure, le projet d'instauration de servitudes radioélectriques contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques fera l'objet d'un arrêté du ministre chargé des transports auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la Décentralisation.

NE PAS RECOUVRIR AVANT LE SAMEDI 7 JUIN 2025